

Organisation des stages de formation aux Diplômes Fédéraux.

Cahier des Charges



Les stages de Formation, DIFFE, DAFPE 1°, DEFFE 1° et DEFFE 2°, sont organisés par les Comités Départementaux, les Ligues ou par la FFE.

Une demande d'agrément devra être déposée deux mois avant le début du stage auprès de la Direction Technique de la FFE.

La gestion financière des stages est sous la responsabilité des organisateurs à qui la FFE allouera une aide (voir barèmes en fonction du type de stage et du nombre de participants ci-dessous). Ils prendront en charge l'intégralité de leur frais (déplacement, frais d'hébergement et de bouche, photocopies, rémunération).

Le plafond de rémunération des formateurs des stages fédéraux est de 250 € par jour plus les indemnités de déplacement (voir art. 6.1 des tarifs fédéraux). Les repas et hôtel est à la charge de l'organisateur.

Les formateurs des stages doivent être agréés par la FFE.

La FFE homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral et fournit le programme détaillé ainsi que l'épreuve pour l'examen écrit.

Elle valide les corrections des épreuves réalisées par les formateurs et dispense les diplômés aux candidats qui passent les épreuves avec succès.

Barèmes de l'aide fédérale apportée aux organisateurs de stages homologués.

Les organisateurs des stages devront faire la demande d'aide fédérale après le stage, à l'aide du document type FFE, en ligne sur le site fédéral. L'aide fédérale est réservée aux stages avec un minimum de 8 stagiaires ayant participé aux épreuves écrite et orale.

- **Stage DIFFE** (Diplôme d'Initiateur de la FFE)
 - *Durée* : 16 heures
 - *Droits d'inscription par stagiaire* : il est fixe et doit être compris entre 50 € et 80 €
 - *Aide à l'organisation* : 20 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage.

- **Stage DAFPE 1°** (Diplôme d'Animateur 1°degré de la FFE)
 - *Durée* : 40 heures
 - *Droits d'inscription par stagiaire* : il est fixe et doit être compris entre 100 € et 150 €.
 - *Aide à l'organisation* : 25 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage.

- **Stage DEFFE 1°** (Entraîneur de Club)
 - *Durée* : 40 heures de stage de formation
 - *Droits d'inscription par stagiaire* : il est fixe et doit être compris 150 € et 200 €.
 - *Aide à l'organisation* : 60 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage.

- **Stage DEFFE 2°** (Entraîneur National)
 - *Durée* : 70 heures réparties comme suit : 40 heures de stage de formation + module pratique de 15 heures d'analyse et d'entraînement + un module de 15 heures de cours)
 - *Droits d'inscription par stagiaire* : il est fixe et doit être compris 200 € et 250 €.
 - *Aide à l'organisation* : 60 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage.